

Séjour botanique de terrain (5 jours) Pyrénées-Orientales

Du 4 au 10 juillet 2021, La Garance voyageuse organise un séjour de botanique de terrain à Font-Romeu-Odeillo (Pyrénées-Orientales), en priorité pour les personnes inscrites au séjour 2020.
Ce séjour aura pour but de permettre, lors de sorties dans des milieux variés, de découvrir les fleurs, arbres et arbustes de montagne, ou d'en améliorer leur connaissance et de s'initier ou de se perfectionner dans la détermination des familles, genres et espèces de plantes.
Les sorties seront conduites et animées par Alain Guichard, botaniste et pédagogue, connaisseur du site, et ayant à son actif plus de quinze ans de conduite de stages et sorties pour des structures diverses (FRAPNA, Domaine du Rayol, École des Plantes de Paris, Mille et une Plantes… et La Garance).
L'enseignement d'Alain Guichard sera complété par le partage et les échanges de connaissances entre participants, et quelques séances de détermination collectives en soirée pour les plus « mordus ».



Quelques informations sur le programme de la semaine

(données à titre indicatif, les conditions météorologiques et l'avancement des floraisons pouvant nécessiter des changements)

Ce séjour propose une exploration de la flore de montagne des Pyrénées catalanes et nous emmènera dans les vallées autour de Font-Romeu, à 1800 m d'altitude : les vallées d'Eyne, d'Err, les gorges du Sègre et le lac de Pradelle.



Les participants doivent être à jour de la cotisation 2021 à l'association La Garance voyageuse

Nombre de participants : **16 personnes**, maximum.

Hébergement au Gîte-Auberge La Chouette
2 rue de la Liberté
66120 FONT-ROMEU-ODEILLO



- Frais d'hébergement pour le séjour en pension complète :
 en chambre 2 personnes (twin) = **320 €** p. pers.
 en chambre individuelle = **380 €** p. pers.
 [chambre individuelle **non garantie**]
 Draps fournis mais linge de toilette non fourni.
 (la pension comprend 6 petits-déjeuners, 6 paniers repas pour midi, 6 dîners)

Les frais d'hébergement seront réglés sur place lors du séjour (chèque à l'ordre de **La Garance voyageuse**)
Pour des raisons d'organisation, les personnes s'inscrivant **avec hébergement** seront prioritaires

Rendez-vous au gîte **le dimanche 4 juillet à 18h pour une réunion d'accueil (pas d'accueil avant 17h)**, dispersion le **samedi 10 juillet**, après le petit-déjeuner.

Conseils pratiques :

• Les excursions ayant lieu sur des sentiers étroits et caillouteux, **il est nécessaire d'être bien chaussé**. Cependant, les dénivelés n'excèdent pas 500 m par jour et le rythme de marche est peu soutenu du fait des observations botaniques, ce qui rend ces sorties accessibles à toutes et à tous.

• L'utilisation d'un bâton (ou deux) de marche est conseillée.

• N'oubliez pas de prévoir protections solaires (crème, chapeau & lunettes), ainsi que des vêtements chauds et imperméables.

Les trajets pour se rendre aux lieux des sorties se feront en covoiturage.

Si vous avez des régimes alimentaires particuliers, ou des allergies, veuillez le mentionner lors de l'inscription et prévoir éventuellement votre approvisionnement personnel.

Pour plus de renseignements sur les conditions de sortie sur le terrain, vous pouvez contacter Alain Guichard par courriel à l'adresse : alainguichard26@gmail.com, ou par téléphone au 06 22 96 64 36

Participation aux frais d'encadrement pour la semaine (hors hébergement, restauration et transport) : **260 €**

Votre inscription ne sera validée qu'**à réception de l'intégralité de votre règlement** : vous pouvez choisir de régler en **un seul chèque de 260 €** encaissé début mai – ou **3 chèques (90 + 90 + 80)** qui seront encaissés de façon échelonnée (fin février, début mai, début juin)

En cas d'annulation de votre fait moins d'un mois avant le début du séjour, seuls 30 % des frais d'encadrement vous seront remboursés.

Bulletin d'inscription à retourner (accompagné de vos chèques + adhésion éventuelle) à :
La Garance voyageuse
48370 Saint-Germain-de-Calberte

Merci de faire un bulletin d'inscription par personne *et un chèque à part pour votre adhésion*.

- - - -